



Guide du lecteur

Le *Guide opérationnel CITE 2011* est destiné à assister les pays dans la classification des programmes éducatifs et des certifications nationaux dans leurs cartographies de la CITE. Le Guide aidera aussi les utilisateurs de statistiques internationales à comprendre quels types de programmes et de certification sont couverts par des indicateurs sur l'éducation. Il fournit des directives et notes explicatives pour l'interprétation de la classification révisée et donne des exemples nationaux de programmes et de certifications correspondantes classés dans la CITE 2011.

Lorsque ce Guide cite directement le texte de la *Classification Internationale Type de l'Éducation CITE 2011* (UNESCO-ISU, 2012), la référence au numéro de paragraphe correspondant dans la classification CITE 2011 précède la citation. Par exemple :

(§1) La Classification internationale type de l'Éducation (CITE) est la classification de référence permettant d'organiser les programmes éducatifs et les certifications correspondantes par niveau d'éducation et par domaines d'études.

Lorsque la référence à un numéro de paragraphe est mentionnée à la fin d'un texte dans le présent Guide, cela signifie que le concept est présenté dans la classification CITE 2011, mais que le texte du paragraphe auquel il est fait référence n'est pas cité au mot près. Par exemple :

Le développement éducatif de la petite enfance est destiné aux enfants de 0 à 2 ans et l'enseignement préprimaire aux enfants ayant entre 3 ans et l'âge d'entrée dans l'enseignement primaire. (§102)

La classification CITE 2011, qui contient les définitions du cadre officiel, est disponible dans les langues suivantes :

- Arabe (www.uis.unesco.org/Education/Documents/isced-2011-ar.pdf)
- Chinois (www.uis.unesco.org/Education/Documents/isced-2011-ch.pdf)
- Anglais (www.uis.unesco.org/Education/Documents/isced-2011-en.pdf)
- Français (www.uis.unesco.org/Education/Documents/isced-2011-fr.pdf)
- Russe (www.uis.unesco.org/Education/Documents/isced-2011-ru.pdf)
- Espagnol (www.uis.unesco.org/Education/Documents/isced-2011-sp.pdf)

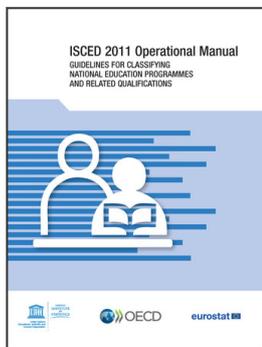
La classification CITE 2011 contient également un glossaire étoffé des termes liés à la classification des activités éducatives.

◆ Pour consulter le glossaire de la CITE 2011, voir l'Annexe VI de la [Classification CITE 2011](#).

Le Guide opérationnel est divisé en trois parties. La première partie présente un aperçu de la classification révisée. Elle met également en lumière les principales différences entre la CITE 2011 et la CITE 1997. Les deuxième et troisième parties fournissent des descriptions détaillées de chaque niveau de la CITE 2011.

Dans ces deux parties, chaque chapitre relatif à un niveau de la CITE contient des descriptions générales des caractéristiques du niveau, ainsi que des directives détaillées concernant l'affectation des programmes et des certifications correspondantes dans la CITE 2011, sur la base de critères spécifiques. Des exemples nationaux illustrent les codes à trois chiffres pour les classifications parallèles des programmes éducatifs (CITE-P) et des niveaux d'éducation atteints (CITE-A). Chaque chapitre détaille également les correspondances entre les niveaux respectifs de la CITE 2011 et de la CITE 1997.

L'Annexe A présente un tableau récapitulatif de tous les codes de la CITE 2011, avec les descriptions et les critères. L'Annexe B contient une représentation graphique des parcours scolaires potentiels de la CITE 2011. L'Annexe C fournit une référence croisée rapide entre les codes de la CITE-P et ceux de la CITE-A.



Extrait de :

ISCED 2011 Operational Manual

Guidelines for Classifying National Education Programmes and Related Qualifications

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264228368-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Eurostat/Institut de statistique de l'UNESCO (2016), « Guide du lecteur », dans *ISCED 2011 Operational Manual : Guidelines for Classifying National Education Programmes and Related Qualifications*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264248823-2-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.